



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La secrétaire d'État chargée de l'Écologie

Paris, le - 4 JUIN 2009

Référence : D09009574

Monsieur le Député,

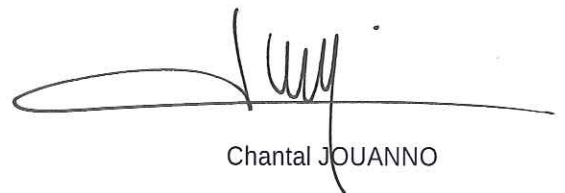
Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation des dépôts de pneumatiques usagés situés sur les communes de VENDARGUES et LANSARGUES et me demander d'examiner la possibilité de programmer prochainement l'évacuation de ces sites, dans le cadre de l'accord interprofessionnel relatif à l'évacuation des stocks historiques de pneumatiques usagés signé le 20 février 2008.

Compte tenu des risques sanitaires et environnementaux, je peux vous indiquer que ces deux dépôts de pneumatiques usagés seront prochainement pris en charge par l'association RECYVALOR. Les travaux d'enlèvement des pneumatiques usagés présents sur le dépôt situé à VENDARGUES, que vous jugez prioritaires, pourront débuter dès l'automne 2009. L'évacuation du dépôt situé sur la commune de LANSARGUES est programmée au début de l'année 2010. Ces deux opérations devraient être réalisées avec le soutien financier du conseil général de l'Hérault.

Dans cette perspective, l'association RECYVALOR contactera très prochainement les services de la préfecture afin d'entreprendre les démarches administratives nécessaires à l'évacuation de ces stocks de pneumatiques usagés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement,



Chantal JOUANNO

Monsieur Jean-Pierre GRAND
Député de l'Hérault
Maire de Castelnau-le-Lez
Assemblée Nationale
75355 PARIS 07 SP